

Sommaire

I. Choix de site d'intervention

1. Air d'intervention

1. A/ Choix et motivation

1. B/ Délimitation et Accessibilité

1. C/Potentialités

1.D/Etat de fait

2. Constat Spécifique

3. Schéma des principes d'implantation du plan d'aménagement

1. Contextualité

2. Alignement

3. le flux et accessibilité

4. Elaboration du plan d'aménagement

II. Projet Ponctuelle : « Thalassothérapie »

1 /Plan de masse

2/ Processus d'élaboration du projet

3/Description du projet

4/Approche projectuelle

5 /La démarche conceptuelle

6/Principes de projection

Conclusion général

I. Choix de site d'intervention :

Nous avons choisi la ville de "TIPASA" pour les motifs suivants:

- a) Ses potentialités naturelles: (la mer, les forêts, mont chenoua ...ect)
- b) Son histoire : (Tipasa possède une histoire assez riche. En effet l'existence d'une cité romaine classée patrimoine mondial par L'UNESCO)
- c) Ses infrastructures touristiques : (CET corne d'or Matares ..)
- d) sa situation : (a côté d'Alger)

1. Air d'intervention

Un des cas d'études que nous avons pris nous a paru intéressant à prendre comme site d'intervention en l'occurrence « Tipaza »

1/partie ouest

1. A/ Choix et motivation :

Notre intervention se concentre essentiellement sur la partie ouest du front de mer de la ville Tipaza



Légende

Fig1 :Google maps la ville de tipaza



Site d'intervention



Parc archéologique ouest



Equipement touristique



Noyau historique



Port

1. B/ Délimitation et Accessibilité :

- On s'est **délimiter** au nord par la mer méditerranée, à l'est par CRF (entre de repos familial), à l'ouest par Oued Al Nador et en fin par les terrains agricole au sud .
- On **accède** au site par la voie urbaine RN11 à l'est et le CW 109 à l'ouest et par une pénétrante au sud .



Fig2 :Google maps vu aérienne le la ville Tipaza

Légende

- | | | | | | |
|---|----------------------|---|------------|--|---------------------|
|  | Route nationale 11 |  | pénétrante |  | site d'intervention |
|  | Chemin de wilaya 109 |  | Oued Nador | | |

1. C/Potentialités:

Les potentialités de notre aire d'intervention:

- le panorama offre (vu merveilleuse au qui donne à le mont chenoua)
- Son environnement calme
- La mitoyenneté avec le parc archéologique et les complexe touristique
- Accessibilité cw109 et RN11
- Une faible pente
- Une plage sableuse
- La mer méditerranée.

1.D)/Etat de fait: La ZET .B. ouest de Chenoua plage est une zone

essentiellement touristique, les habitations qui y sont édifiées sont habitées essentiellement pendant la période estivale et aussi les les équipements touristique Crf et Mataras grand bleu..ect

-Le site d'intervention est composé essentiellement de terres agricoles est présente un relief relativement plat,

-il est structuré par une vois pénétrante qui mène vers le CRF

-Le flux piéton est négligé avec absence de terrasses et de détente.



Fig 3,4,5, ont été prise par notre groupe

-Présence de terrain vide absence d'articulation avec la partie mitoyenne de la partie centrale de la ville.

2. Constat Spécifique :

- Limité par deux éléments naturels la mer et l'oued
- Existence des équipements touristiques
- Proximité de Matares
- Activité commerciale minimale.
- Absence des espaces publics et détente (placette esplanade... et aussi les espaces des jeux pour les enfants
- Une faible articulation ville/mer ainsi entre les différentes parties du front de mer de la ville

3. Schéma des principes d'implantation du plan d'aménagement :

1. Contextualité :

Exploiter et composer avec

Les potentialités du site : la mer, L'oued , la présence de l'espace public collectif ainsi que la séquence créée par l'intersection de l'axe principal et l'axe multidirectionnel passant par l'oued.

2. Alignement :

Afin de regrouper les espaces extérieurs au sein du terrain, le bâti occupera la périphérie de ce dernier en libérant l'axe maritime vers les vues préférentielles.

2/ Meubler et animer l'axe multidirectionnel.

3/ Meubler une partie de l'axe maritime en offrant des activités (de détente, centre thalassothérapie...) qui y sont associées.

3. le flux et accessibilité:

Entrée principale : elle sera placée à l'angle.

Entrée au parking : sur la voie secondaire.

La hiérarchisation des espaces est dictée par le niveau de fréquentation et le type d'activités, son affectation doit se faire selon l'importance et les exigences des différentes unités assurant ainsi le bon déroulement des activités.

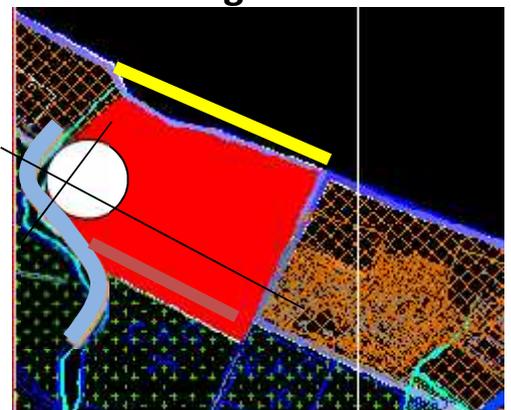
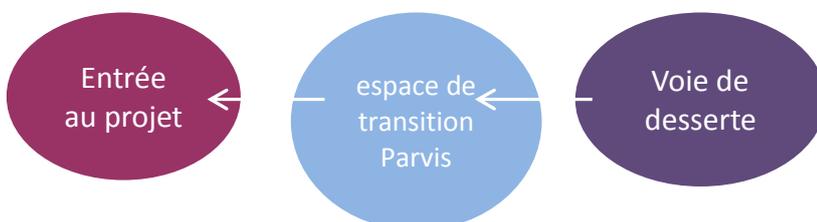


Figure6 : Plan de masse
Src : auteur 2017

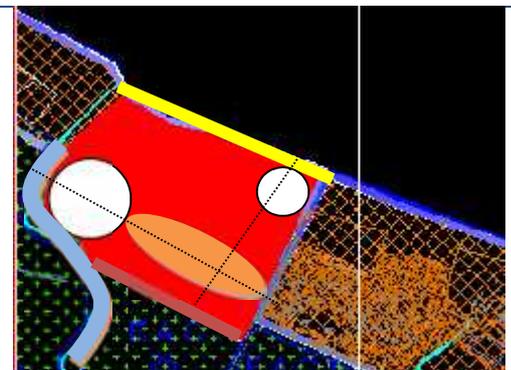


Figure7 : Plan de masse
Src : auteur 2017

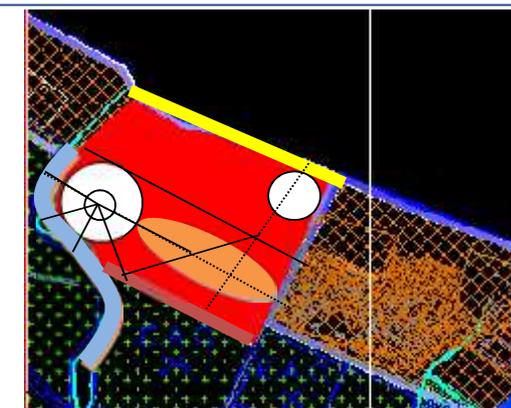


Figure8 : Plan de masse
Src : auteur 2017

4. Elaboration du plan d'aménagement

L'élaboration d'un plan d'aménagement a pour but de créer une articulation qui sera localisée sur l'axe du front de mer contenant les éléments importants du site L'oued, les équipements touristiques. On respectera ainsi les couleurs utilisées, terrasses, balcons, ouvertures et matériaux de construction (structure légère, bois traité, charpente métallique. Et par les principes et les idées du résultat du schéma de principe d'aménagement exposé précédente notre intervention a pour assurer la continuation des équipements touristique existante (Matares, Crf)

nous avons choisi d'intervenir sur la partie nord de notre site en offrant un aménagement du front de mer de mer et sur la partie sud nous avons créé une séquence de validation et de renforcement de la ville

Pour assurer et mettre en place notre intervention nous avons procédé en trois étapes :

zone 1

C'est la partie nord de notre site d'intervention elle contient notre projet ponctuel à savoir la thalassothérapie avec son propre aménagement ainsi que des habitations déjà existantes, en plus on a créé une esplanade jardin avec une fontaine et espace des jeux pour les enfants. Cette esplanade, dont la fonction est d'animer le front de mer , constitue une percée vers la mer.



Figure09 : Animation du front de mer Src : auteur 2017

zone 2:

-Création d'une voie principale parallèle à la mer sépare les deux parties nord et sud.

-Création des vois secondaires .

-Implantation d'un ensembles d'hébergement touristique d'envergure urbaine, avec des espaces de stationnement et des espace verts.

Implantation d'un équipement de loisir et détente (parc aquatique) dans la partie sud est de site.

Cette implantation de plan d'aménagement est élaborée selon une logique géométrique avec l'adoption de formes urbaines fluides.



Figur101 : Aménagement d'hébergement touristique Src : auteur 2017



Figure11 : Aménagements du programme de loisir Src : auteur 2017

Dans le but de faire de la zone un pôle à forte dominance sanitaire et touristique qui articule entre les différents éléments existants, nous avons opté pour un aménagement des espaces accessibles au grand public d'où notre programme qui est comme suit:

1. Centre thalassothérapie :

Un centre thalassothérapie sera fonctionné et actif pendant toute l'année implanté sur le front de la mer pour bénéficier de la présence de l'eau

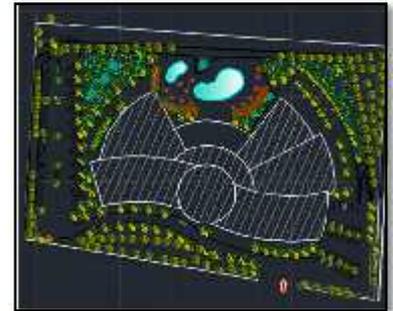


Figure12 : Thalasso
Src : auteur 2017

2. Parc aquatique :

Un équipement de loisir apparent et visible depuis l'hôtel et la thalasso comme une suite visuelle.



Figure13 : Parc aquatique
Src : auteur 2017

3. Un hôtel Urbain Touristique :

Un hôtel touristique sera actif tout le long de l'année par les activités qu'il offre.

Sa position lui permet des vues sur la mer et sur l'esplanade ainsi le parc et ses aménagements.



Figure14 : l'hôtel
Src : auteur 2017

9.3. Des bungalows :

C'est des hébergements horizontalement groupé en forme circulaire donnant sur l'esplanade et l'oued



Figure14 : les Bungalows
Src : auteur 2017

5. Jardin et les airs des jeux :

Pas loin des équipements, nous avons aménagé un jardin par des espaces qui regroupent plusieurs jeux pour enfants et par des espaces détente et consommation.

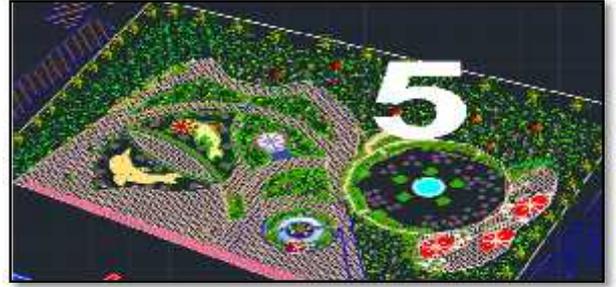


Figure15 : vue d'ensemble de l'hôtel
Src : auteur 2017

6. l'esplanade :

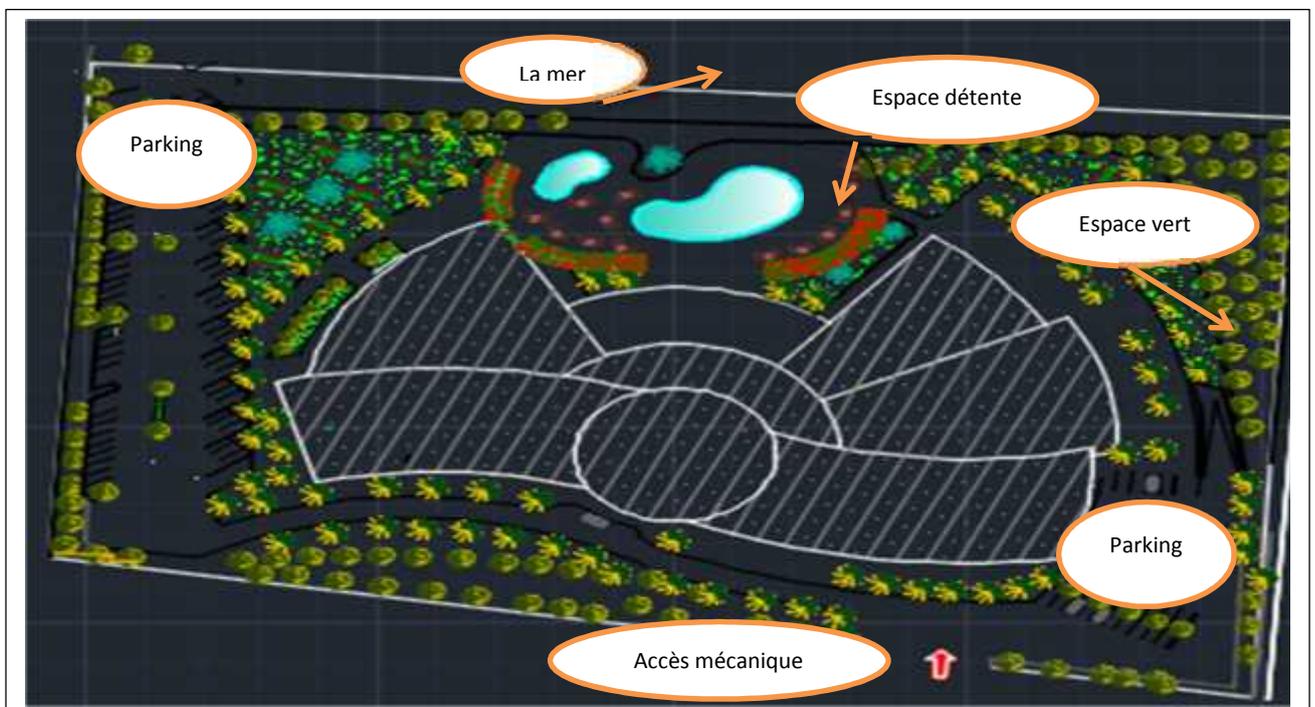
Elle sera l'élément principale qui distribuera tout les équipements. Elle est aménagée par des fontaines de jets d'eau, par des espaces de consommation, de détente et des aires de jeux. Tous ces espaces ont une vue vers la mer.



Figure16 : esplanade
Src : auteur 2017

II. Projet Ponctuelle : « Thalassothérapie »

1/plan de masse



2/ Processus d'élaboration du projet :

1^{ère} étape

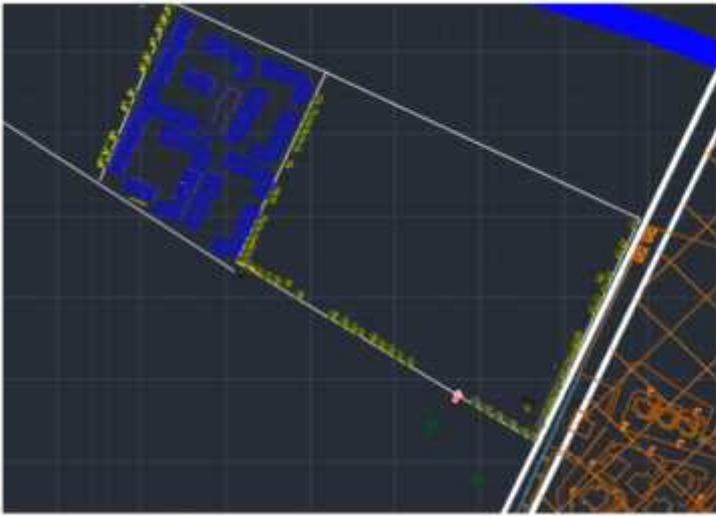


Figure17 : les Bungalows
Src : auteur 2017

2^{ème} étape

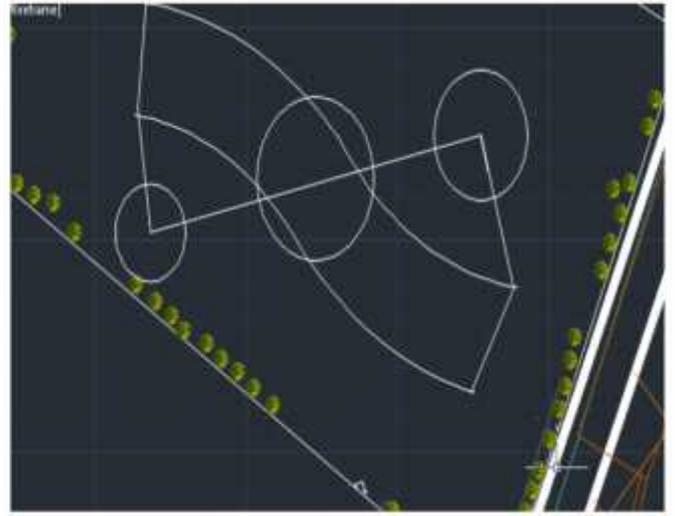


Figure18 : les Bungalows
Src : auteur 2017

3^{ème} étape

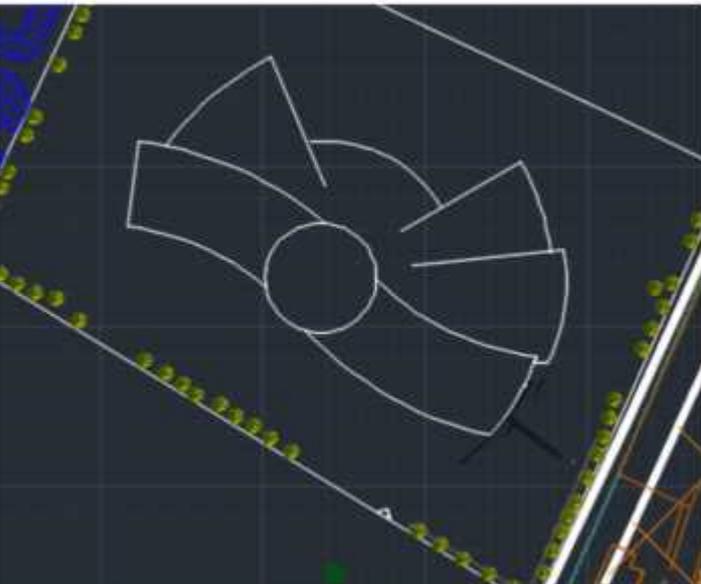


Figure19 : les Bungalows
Src : auteur 2017

4^{ème} étape

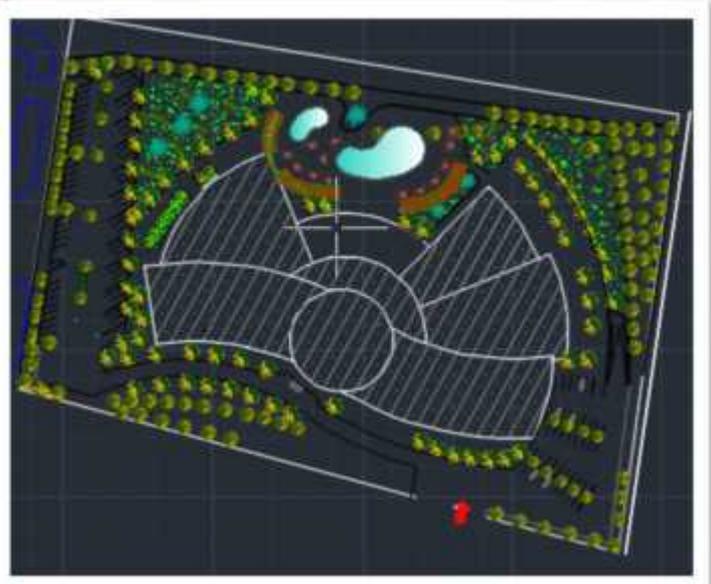


Figure20 : les Bungalows
Src : auteur 2017

3. Description du projet

Le centre de thalassothérapie est un équipement à la fois sanitaire et touristique offre par sa position balnéaire et son contenu thérapeutique au curiste un séjour de détente et de plaisir

Notre centre de thalassothérapie situé dans la ZET B CHENOUA a Tipasa contribue au scénario touristique proposé dans ce site ainsi le commencement sera de par sa composition avec l'ensemble de la ZET, notre centre par sa position et sa forme monumentale est représenté un élément d'appel faite d'expression. (Métaphore de vague).

L'accueil

Le débarquement sera par cette entité franchement liée avec le site et clairement définie par sa forme arrondie ou plutôt, Son agencement avec le projet car elle occupe le milieu du projet, et aussi le point de changement entre les formes des entités. L'accueil dans un grand projet est un élément important, il assure un élément de lisibilité qui est par la qualité avec la quel il va être traité il accueille les nouveaux débarqué envers un séjour de détente et de loisir.

L'accueil relie les différentes entités sur sa gauche et sa droite par une circulation horizontale et par une circulation verticale escalier pour les différents étages.

L'entité de soins

Les soins de thalassothérapie sont un cocktail quotidien de soins tonifiants ou relaxants qui apportent détente, relaxation et énergie afin de retrouver un bien-être oublié.

Les soins en thalassothérapie se divisent en trois (03) catégories

Soins humides : réparties au RDC de coté droite par rapport a l'accueil comportent :

- Les soins individuels

- Les soins collectifs

- Soins secs** : réparties au 1ere étage

- Soins annexes** : comporte :

 - Aérosol artificiel

 - Aérosol marin

Entité L'hébergement

Elle occupe les trois niveaux supérieurs, elle offre par leur surélévation des vues panoramiques sur le paysage (la mer, la montagne)

Entité consommation, détente et loisirs

Elles comportent

- la restauration

- salon de thé foyer et cafétéria
- magasins et boutique
- salle coiffure
- salle des visiteurs
- salle polyvalente

Entité logistique

Administration générale

Vu l'importance de cette dernière son emplacement doit être proche de l'accueil pour une bonne gestion du centre.

Elle sera composé de bureau de directeur, bureau secrétaire, bureau de comptabilité, service social et la partie archives

Administration médicale

Elle doit assurer les modes des cures, les plannings et le bon déroulement des soins dans le centre

4.Approche projectuelle

Le projet architectural doit être basé sur une réflexion intellectuelle qui mettra en interaction les trois dimensions :

- le site
- le programme
- les références théoriques.

A /Le site

A travers la lecture du site, plusieurs éléments ayant un rapport direct avec notre projection architecturale ont été dégagés, ces derniers vont être exploités afin d'éviter une architecture dépourvue de bases et de références.

. La présence de la route nationale N11 et cw109 d'un coté et de la mer de l'autre donnent un point fort à notre projet.

La projection de l'équipement doit respecter certains caractères a savoir :

- L'intégration ou site.
- l'orientation.

B/Le programme

A ce propos, le programme est une énonciation des différentes fonctions et contraintes auxquelles l'architecture doit répondre, en déterminant les surfaces, les volumes et l'organisation des parties de l'équipement (voire la page)

. Il est considéré comme une technique de contrôle et de formalisation du projet.

C/ Les références théoriques

Une théorie ne crée pas une architecture mais toute architecture se situe dans une structure tant mentale que concrète qu'il importe grandement de rendre explicite par un système théorique.

5.La démarche conceptuelle

Les concepts et les principes

Au cours de notre démarche conceptuelle, nous allons nous baser sur un ensemble de principes et de concepts comme support référentiel.

Cette démarche nous permettra la formalisation d'un projet cohérent, maîtrisable, lisible, assurant une intégration qui mettra en valeur l'image du lieu à savoir :

1-L'urbain

a -L'articulation

« L'articulation permet de parler de la construction, de la fonction et de la relation au lieu, de cette façon, l'édifice devient plus explicite, nous parle lui-même » P-Meiss : de la forme au lieu.

C'est un concept permettant la mise en relation des différents composants du projet avec l'environnement immédiat en affectant ses trois étages courants à la mer, et l'élément central (accueil), il sera ainsi l'espace qui organisera et articulera les différentes entités.

b-Perméabilité

Concept qui permet la liaison entre l'équipement et son environnement et aussi ses différentes entités.

Elle offre à l'utilisateur des moments d'arrêt et des choix directionnels et augmente les niveaux de perspective ce qui met en valeur les qualités spatiales et fonctionnelles du projet.

c-La lisibilité

« Lisible : qui peut être lue sans fatigue, sans ennui, digne d'être lue » Larousse

Ce concept est exprimé par une monumentalité (la forme) qui sera un élément d'appel et de repère dans le but d'attribuer une bonne lisibilité à notre projet.

d - La vue

La vue sur mer, offre une sensation de bien être, de bonheur et de repos.

2-formelle

a- Concept de la sérénité et du calme

Une façade courbée engendre une sensation de calme et de sérénité, une qualité tant recherchée dans un équipement de tourisme de santé, aussi il assure une évasion de la ligne droite stressante de la ville.

b -La simplicité

La simplicité se matérialise par des formes élémentaires permettant d'éliminer toute confusion et s'adapte le mieux à la forme du site.

c- La transparence

Elle implique la notion de continuité visuelle et le contact de l'homme avec son environnement, elle permet l'appropriation de l'espace extérieur à l'équipement afin d'inviter les gens à y pénétrer.

3-Spatiale

a -Hiérarchie

Concept dérivant du parcours de l'environnement immédiat au projet et comme le projet présente un programme riche et diversifié, il est nécessaire d'établir une hiérarchie dans l'affectation des différentes activités et la disposition des espaces entre les activités destinées au grand public et celles destinées au public spécialisé.

b-Flexibilité

Ce concept nous conduit à créer des espaces modulables et flexibles, et garantir à l'équipement de s'adapter aux nouveaux changements opérés sur l'espace et aux nouvelles exigences, afin de prévoir les différentes modifications.

La flexibilité de l'espace se traduit par des cloisons intérieures amovibles avec de multiples possibilités d'aménagements adaptés à chaque corps et types d'équipement

d-Contraste

Le contraste nous permet d'établir des différences des jeux entre le plein et le vide ainsi que le bâti et le non bâti.

Le sens d'une forme est mis en valeur par son contraste.

e-Les parcours

La circulation verticale est assurée par des escaliers et les ascenseurs qui créent la jonction et l'articulation entre les différents niveaux. La circulation horizontale est assurée par le hall centrale et les couloirs.

6.Principes de projection

1-Principe d'implantation

L'implantation de projet a été dictée par :

-La fonction

D'où l'objectif est de créer une continuité Fonctionnelle entre les différents espaces et entités.

-Le site

Le site et ces contraintes, par rapport aux vues (sur mer, sur la montagne), par rapport aux vents dominants.

2-Principe d'accessibilité

Il est indispensable d'assurer une bonne perméabilité pour les différents flux à savoir accueillir le public.

CONCLUSION générale:

Bien que la conception d'un projet architectural ne peut jamais être conclue nous avons tenté à travers notre intervention de répondre à notre problématique à la lumière des objectifs de l'option. Nous pouvons affirmer qu'au fil de notre étude, nous avons acquis un ensemble de connaissances sur les villes littorales dans leur contexte en général mais aussi sur le plan architectural et urbanistique en particulier.

Nous avons réalisé qu'un bon projet n'était pas uniquement esthétique mais qu'il devait avant tout s'intégrer judicieusement à son environnement en répondant aux besoins de la ville littorale. Ainsi, à travers cette modeste étude, nous avons essayé de comprendre le fonctionnement de la ville de Tipasa pour intervenir efficacement à travers des projets qui s'intègrent au mieux dans leur environnement immédiat, et qui permettront de donner une meilleure mise en tourisme de l'Algérie à travers ces villes littorales.

